



arto  
Architecture

## Comité de Prévention et de Protection au Travail

Procès-verbal de la réunion du 26 novembre 2019

Président

M. Jean-Charles Hock (EPS)

Délégation de l'Employeur

Membres effectifs

Mme Laurence Rassel ( ERG )

Mme Marie-Laure Mouffe ( SEC )

Mme Danielle Leenaerts ( ESA )

Membres suppléants

M. Yvan Flasse ( ERG )

M. Dimitri Jamsin ( SEC )

M. Marc Streker ( ESA )

Délégation du Personnel

Membres effectifs

Mme Brigitte Hardy (ERG) pensionnée

Mme Laurence Michaux ( SEC )

M. Pascal Antoine ( SEC )

M. Frédéric Ruymen ( ESA )

M. Giampiero Caiti ( ERG )

Membres suppléants

Mme De Bueger Danièle ( SEC )

M. René Longenga Djamba ( SEC )

M. Damien Safie ( ERG )

M. Marc Joye ( ESA )

M. Jean Forrest ( ESA, EPS )

SIPP - Conseiller en Prévention

Mme Aurélie Arpigny

Service technique

Jean-Marie De Kuijper

SEPP Médecin du Travail

Dr Amalia Costin : amalia.costin@spmt-arista.be

Distribution

M. Jean-Paul Verleyen, Administrateur Délégué.

Mme Marie Alui et M. Lorenzo Spangaro, Service comptabilité.

M. Jean-Marie De Kuijper, Service technique.

Affichage

aux valves: Irlande (SEC, EPS, ISURU), Page et Morichar

aux archives syndicales (Salle Prof. SEC.)

Les noms des personnes présentes sont soulignés.

### Calendrier des prochaines dates du comité

Le 17 décembre 2019, le 28 janvier 2020, le 18 février 2020, le 24 mars 2020, le 28 avril 2020, le 26 mai 2020, le 16 juin 2020.

## Politique de Prévention

---

La Politique de prévention du P.O. a été clairement définie.

L'on peut la résumer par la volonté de suivre au mieux et dans la mesure de nos moyens les prescrits des différents textes légaux visant à assurer le bien-être au travail.

Les membres du personnel et de la ligne hiérarchique doivent exécuter dans la limite de leurs compétences et à leur niveau, la politique de l'Employeur relative au bien-être au travail.

(Code Titre I Chap. 3 art. 12, 13 & 14)

Rappelons aussi que la mise en pratique de cette politique de prévention est aussi une tâche et une priorité des Directions des Instituts qui, responsables de sa réalisation, peuvent se faire assister par les instances mises en place comme le CPPT, le Service technique, et le SIPP.

Ils peuvent aussi se faire assister par les recommandations et avis des Conseillers en prévention interne et externe.

Rappelons enfin que la prévention telle que décrite dans la Loi du 4 Août 1996, implique une série de démarches, comme par exemple, le dépistage régulier des risques, le contrôle préventif, l'organisation régulière des exercices d'évacuation ou l'assurance de la circulation et de la bonne compréhension des informations concernant la politique du bien-être.

Pour de multiples raisons légales et internes, (dont les prescriptions de l'Inspection technique du Serv. Public), les diverses dispositions consignées en ces rapports doivent être prises en considération et sont immédiatement exécutoires.

Madame Arpigny rappelle que les prescriptions du code (titre VI) concernant les équipements de travail ainsi que celles traitant de la mise en œuvre de toute nouvelle machine, installation ou produit ayant un rapport avec la politique de prévention, stipulent que celles-ci doivent faire l'objet d'un rapport de sécurité avant leur mise en service et suivre les prescrits de l'A.R. du 5 V 1995.

Pour ce faire, le Conseiller en Prévention doit être spontanément informé par les divers responsables des nouveautés, d'installations, de machines, de produits ou de travaux divers effectués.

Cette procédure doit être respectée par tous les décideurs et acheteurs de nos Instituts qui, spontanément, doivent informer formellement et par écrit le Conseiller en Prévention, afin qu'à son tour celui-ci puisse en aviser le Comité (Code Titre II, Chap IV, SEC III, art 14).

Madame Arpigny a également rappelé que les prescriptions du code traitant de la responsabilité de la ligne hiérarchique et de l'information et la formation au travail avec des tiers doivent être rigoureusement appliquées.

Elle souligne aussi que le rôle des Conseillers est de dire la Loi, de participer aux analyses de risques et à l'identification des dangers, mais en aucun cas d'être partie prenante des décisions et des réalisations découlant de celles-ci. Il faut voir dans la fonction une aide et non un contrôle. Cacher les choses ou ne pas tenir compte des conseils, c'est s'exposer, à tous les niveaux de la ligne hiérarchique, à des accidents et à des conséquences juridiques tant au civil qu'au pénal.

## 1. Approbation du P.V. de la réunion précédente

Le PV définitif de la réunion du 15 octobre 2019 est approuvé à l'unanimité.

## 2. Informations récurrentes

### 2.1. SEPP (UP)

Laurence Rassel demande si il est possible que Sylvia Martel, nouvellement engagée pour assurer l'accueil à l'erg pourrait suivre la formation de secouriste.

Pour la prochaine réunion, Aurélie Arpigny fera un état des dépenses des UP.

### 2.2. Accidents et incidents de travail

/

### 2.3. Rapport des organismes agréés (sur base du document du service technique)

Les travaux non réalisés seront chiffrés par le service technique et proposés à Monsieur Verleyen et à la comptabilité pour que des choix soient établis concernant les entretiens obligatoires liés à la sécurité.

Les dévidoirs ont été vérifiés pendant le mois d'octobre.

### 2.4. Planning

Une proposition sera partagée à partir du mois de janvier.

### 2.5. Exercice d'évacuation

Comme chaque année les directions sont invitées à proposer une date pour effectuer un exercice d'évacuation de leur bâtiment respectif. Dans la mesure de son agenda, Aurélie Arpigny peut apporter son aide à la réalisation des exercices d'évacuation.

Aurélie Arpigny souligne la difficulté de gestion d'une évacuation du forum. Il n'y a pas de référant pour ce bâtiment ; l'occupation de ce bâtiment n'est pas liée à une seule école ...

Danielle Leenaert indique que des consignes d'évacuation ont été établies et que celles-ci sont collées sur le bureau de chaque grand auditoire.

Aurélie Arpigny évoque aussi l'occupation d'un nouveau bâtiment « See You » par le master design d'innovation sociale.

## 3. Points concernant tous les instituts

### 3.1. Sécurité incendie.

2017	CP	Directions		
------	----	------------	--	--

L'installation d'une nouvelle centrale d'alarme est prévue en 2020 pour le bâtiment Irlande.  
De nouvelles demandes de prix dans le cadre des marchés publics doivent être introduites.

Une note a été transmise à la direction de l'école secondaire et au P.O. pour améliorer les aménagements sur

le toit de l'« autobus ».

Une étude concernant l'achat de ce type d'escalier est en cours d'étude.

Pascal Antoine rappelle également qu'il avait été fait mention d'une dangerosité au niveau du marquage de la limite physique d'utilisation de la toiture.

### 3.2. Inventaire amiante.

inventaire	CP	CP / service technique	1 x /an - le 20 avril à 9h	
plan désamiantage	CP	PO / comptabilité		

Amiante Erg – Le désamiantage prévu initialement en 2018 sera reporté au budget 2019.

Amiante Forum – Gestion des déchets.

Jean-Marie De Kuijper indique que tout est prêt pour évacuer les tableaux démontés et stockés. Marie-Laure Mouffe demande d'attendre que les tableaux prévus en remplacement cette année soient évacués dans le même conteneur.

Amiante secondaire - Suivi du remplacement des tableaux :

Des tableaux ont été commandés en juillet mais n'ont toujours pas été livrés.

### 3.3. Isolation des bâtiments – économie d'énergie

	DP / Directions	PO / comptabilité		
--	-----------------	-------------------	--	--

La prime auprès de l'IBGE n'a pas été obtenue par l'école. En effet le niveau K global est obtenu pour la toiture en cumul de l'ancienne isolation et la nouvelle mais l'IBGE octroie les subsides uniquement si la nouvelle isolation répond à ce critère K.

### 3.4. Nettoyage des locaux

		/		
--	--	---	--	--

Jean-Marie De Kuijper est en train de faire un tour des équipes et de mettre en place une répartition du travail afin d'établir un cahier des charges pour les nettoyeurs (en organisant peut-être une tournante au niveau du travail ou un renforcement des équipes temporaires).

Le travail les samedis et les dimanches est désormais interdit, si il n'était pas permis avant il était un état de fait. Le travail ne peut être effectué par une autre personne que celle qui a un contrat de travail avec les instituts.

Trois aspirateurs industriels ont été achetés pour faciliter le travail et augmenter l'efficacité de celui-ci.

Aurélie Arpigny a repérée deux types de formations auprès de Bruxelles propreté. La première est une information (gratuite) de 2 h elle peut se tenir dans nos locaux. La seconde est une formation de trois journées (coût 136€/pers dans les locaux de Bruxelles propreté).

Début 2020, Aurélie Arpigny se charge de demander qu'une équipe de Bruxelles propreté vienne dans nos locaux (peut-être qu'il serait intéressant d'associer quelque élèves à cette formation pour tenter d'avoir une cohérence dans l'école).

### 3.5. Température dans les locaux

19 09 2017	Directions	Service technique		
------------	------------	-------------------	--	--

Les locaux 3.01, 3.05, 3.10, 3.13 sont surchauffés.

Le fait que les vannes thermostatiques soient bloquées ne permet pas une régulation par les utilisateurs de locaux, il fait soit trop chaud, soit trop froid. Cet état de fait est l'héritage d'une mauvaise utilisation des vannes par les utilisateurs... Malgré le passage de Cédric dans le courant du mois d'octobre, le problème n'est pas résolu.

Jean-Marie De Kuijper indique qu'il est possible d'isoler les planchers des combles au-dessus des locaux de chimie ce qui pourrait permettre une économie d'énergie.

Le calorifugeage des tuyauteries de la cage d'escalier Espagne devrait être analysé afin de réduire la perte de calories dans cette cage d'escalier.

Aurélié Arpigny fournira l'audit énergétique à Jean-Marie De Kuijper.

Danielle Leenaert fait état du froid très important dans le bâtiment Morichar au 4<sup>ème</sup> étage. Parfois les radiateurs chauffent mais le plus souvent, ils ne sont pas chauds malgré la chute des températures.

### 3.6. Elections sociales

24 04 2018	CP	CP	
------------	----	----	--

Les élections sociales se dérouleront les 14 et 18 mai 2020 (modification de date).

L'accès à l'application en ligne a été réalisé.

## 4. Points concernant la rue d'Irlande

### 4.1. Secondaire / Eps / Isuru

#### 4.2. Secondaire

##### 4.2.1. Produits dangereux.

	DP	Direction sec	janvier 2018	
--	----	---------------	--------------	--

Marie Domingue a fait une commande de produit et fournit à Aurélié Arpigny les fiches techniques de chaque produit.

Celle-ci s'occupera de faire une copie papier de ces fiches afin de les déposer à un endroit stratégique proche des produits.

Aurélié Arpigny rappelle qu'il faut rester attentif aux déchets des laboratoires de chimie.

##### 4.2.2. Châssis bâtiment Irlande

03 2019	Pascal Antoine		
---------	----------------	--	--

Jean-Marie De Kuijper informe les membres du CPPT qu'il a fait un tour complet des châssis suite à un accident (vitre tombée sur la voie publique, heureusement les dégâts occasionnés n'étaient que matériels) 3/4 des châssis sont en fin de vie.

Une réserve de bois méranti a été faite auprès du fournisseur. Les châssis peuvent être fabriqués en interne par Philippe Marneffe. Un remplacement progressif est en train de se mettre en place.

##### 4.2.3. Papier dans les distributeurs dans les sanitaires / secondaire

24 09 2019	Pascal Antoine		
------------	----------------	--	--

Pour tous les sites, depuis le remplacement des papiers essuie-main par un produit plus écologique. Il apparaît que leur consommation a explosée ... le budget réservé aux papiers dans les distributeurs est de l'ordre de 10.000€ par année scolaire !! Devant ce constat et le gaspillage important de ces papiers, ne faut-il pas sensibiliser les élèves et les étudiants que ces papiers ont là pour l'hygiène des mains et non pour le nettoyage de leur matériel (pincesaux ...). Ne pourrait-on utiliser des chiffons comme c'était le cas avant ?

Une campagne de sensibilisation affichées sur les distributeurs sera mise en place prochainement.

Au secondaire, certaines toilettes ne sont plus du tout alimentées en papier, les élèves s'amusant à en faire des boulettes mouillées destinées à garnir le plafond (triste) des toilettes.

##### 4.2.4. Dalles cassées

24 09 2019	Pascal Antoine		
------------	----------------	--	--

Plusieurs dalles, marches ou seuils de fenêtre sont cassées dans le bâtiment de la rue d'Irlande.

- devant le bureau de Mme Betrancourt
- près du bureau de M. Ciuro
- devant le 0.17 (coté préau)
- devant le 118
- appui de fenêtre de la cage d'escalier (entrée bâtiment Irlande, au premier étage)

Les réparations seront réalisées pendant les congés scolaires.

## 5. Points concernant la rue Wilmotte

- 5.1. Eps
- 5.2. Isuru

## 6. Points concernant la rue du Page

## 7. Points concernant la place Morichar

## 8. Divers

### 8.1. Plan annuel d'action

26.11.2019	Conseiller en prévention			
------------	--------------------------	--	--	--

Le plan annuel d'action est approuvé à l'unanimité

### 8.2. Charge psychosociale / Burn out

26.11.2019	Conseiller en prévention			
------------	--------------------------	--	--	--

Aurélié Arpigny demande si il est possible aux directions d'identifier si il y a des cas de Burn-out dans leur institut respectif.

Jean-Charles Hocks demande de traiter ce point avec toute la prudence qu'elle requière. S'il y a des professeurs qui sont absents pour de longues durées, le motif de leurs absences n'est, elle, pas transmise.

Danielle Leenaert indique que la réflexion devrait avoir lieu en amont, qu'il faut réfléchir sur l'investissement, le surinvestissement et clarifier les charges de chacun.

### 8.3. Ornithologie

26.11.2019	Danielle Leenaert			
------------	-------------------	--	--	--

Danielle Leenaert indique que les étudiants ont eu des contacts avec la cellule ornithologique de la commune. Celle-ci vise à la protection et l'augmentation des populations des moineaux et des martinets.

Danielle Leenaert demande si il y a des mesures particulières auxquelles il faudrait être attentif pour le placement de nids en dessous des corniches.

Aurélié Arpigny indique que le toit Morichar est particulièrement dangereux au vu de l'absence de murs acrotères. Il faut demander le plan de sécurité de ce travail (quelles mesures seront mises en places pour éviter tous les accidents).

**Aurélié Arpigny**